



## DEUX NOUVEAUX ARTISANS EN OR A LILLE (59)

Augustin et Antoine, Club Marot, obtiennent la certification Artisan en'Or

### Comment tout a commencé...

Augustin est issu de la célèbre école de cuisine Ferrandi et a travaillé dans des restaurants bistrologiques à Paris et en Australie. Antoine a fait ses armes chez Lameloise (3 étoiles au Guide Michelin). Jeunes chefs et cousins, ils ont repris en septembre 2018 le restaurant de Clément Marot (père d'Augustin) avec la volonté d'apporter un nouveau dynamisme à cette table : la bistrologie.

### Leurs spécialités

Ravioles de boudin noir et langoustine, homard bleu de Bretagne à la vanille de Tahiti, île flottante de Mamie Rose, ainsi qu'une carte des vins particulièrement soignée.

### Augustin et Antoine Marot, Artisans en'Or

Augustin et Antoine Marot viennent d'obtenir la certification Artisan en'Or, créée il y a 10 ans à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France.

Un Artisan en'Or garantit au moins 80% de produits faits maison, une gamme de produits variée et permanente travaillée en étroite collaboration avec des fournisseurs de matières premières de la région. Il réinvente sans cesse le savoir-faire de la Région Hauts-de-France pour offrir une entière satisfaction aux consommateurs.

### Pour toute demande d'interview

Augustin et Antoine Marot | 03 20 57 01 10 | restaurant.clubmarot@gmail.com

Julie Mametz, responsable communication de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France | 07 63 45 56 26 - j.mametz@cma-hautsdefrance.fr

### A propos – [www.artisanenor.fr](http://www.artisanenor.fr) - Facebook #artisanenor

Créée en 2009, à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, la marque Artisan en'Or est portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France depuis 2010. 6 filières ont été inscrites dans cette démarche : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et restauration. L'action Artisan en'Or est soutenue et financée par la Région Hauts-de-France et l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement Régional. Les Fédérations représentatives de l'artisanat des métiers de bouche participent également au développement de la démarche Artisan en'Or.

### Contact presse Artisans en'Or

Carine Martin | Agence Prestance: 0 344 544 344 – [cmartin@prestance.com](mailto:cmartin@prestance.com)

